|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Mission Permanente de la République******de Côte d’Ivoire auprès de l’Office des Nations Unies à Genève*** | **Une image contenant texte, clipart  Description générée automatiquement** |  ***République de Côte d’Ivoire*** ***Union-Discipline-Travail*** |

**QUARANTE-DEUXIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**--------------------------------**

**Genève, du 23 janvier au 3 février 2023**

|  |
| --- |
| **EPU DU BENIN****----------------------------****DECLARATION DE LA COTE D’IVOIRE****Le 26 janvier 2023 – 1 Minute 10** |

**Monsieur le Président,**

La Côte d’Ivoire souhaite la fraternelle bienvenue à la délégation du Bénin et la remercie pour la présentation de son rapport national à l’EPU.

Mon pays félicite la République du Bénin pour les mesures prises dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations acceptées lors de son précédent passage à l’EPU, qui ont contribué au renforcement du cadre juridique et institutionnel. La Côte d’Ivoire salue entre autres la constitutionnalisation de l'abolition de la peine de mort, la ratification de plusieurs instruments internationaux relatifs aux Droits de l’Homme ainsi que l’adoption de nombreuses lois et décrets.

La délégation ivoirienne encourage le Bénin à poursuivre ses efforts pour améliorer la situation des droits humains dans le pays, et voudrait donc, dans un esprit constructif, lui faire les recommandations suivantes :

1 - poursuivre les efforts engagés en matière de lutte contre la corruption en milieu carcéral ;

2 - lutter contre la vente d’enfants à des fins de travail forcé et renforcer les mécanismes communautaires visant à prévenir et à combattre l’exploitation économique des enfants.

Pour conclure, la délégation ivoirienne souhaite plein succès au Bénin dans le cadre du présent examen.

Je vous remercie.